

D&O L'AGEFI

Supplément publié dans
l'édition de L'AGEFI ALPHA
du 24 octobre 2024

CLIMAT UNE GESTION SUR LA TRAJECTOIRE NET ZÉRO

- LA MONTÉE EN PUISSANCE
DES STRATÉGIES CLIMAT
- LA TRANSITION, UNE PRIORITÉ
- LE RÔLE CLÉ DE L'ENGAGEMENT ET DU VOTE



Alexandre
BLEIN

Deputy head global
Thematic Equity

CPRam
L'avenir est notre présent



Nadia
GRANT

Head of global equities



BNP PARIBAS

ASSET MANAGEMENT

L'investisseur durable d'un monde qui change

LA NEUTRALITÉ CARBONE COMME PERSPECTIVE

L'urgence climatique a poussé les gestionnaires d'actifs à créer des fonds dédiés à la transition énergétique. Leur objectif : investir dans des entreprises engagées sur cette voie. Cela suppose de définir un univers d'investissement bien spécifique. Et de dialoguer régulièrement avec les entreprises pour les aider à progresser.

La mise en œuvre de stratégies dédiées au climat au sein des sociétés de gestion ne s'est pas faite en un jour. Ces fonds sont généralement l'aboutissement d'un long processus d'intégration des critères extra-financiers et de montée en puissance des objectifs climat au sein des institutions financières. « En 2015, nous avons signé le Montreal Carbon Pledge et la Portfolio Decarbonization Coalition pour lesquels BNP Paribas Asset Management s'est engagé à publier annuellement l'empreinte carbone de ses portefeuilles, relate Nadia Grant, head of global equities chez le gestionnaire d'actifs. Depuis, nous calculons l'empreinte carbone de nos fonds actions et obligataires éligibles, et publions cette information mensuellement. En 2019, nous nous sommes engagés à aligner progressivement nos investissements avec l'objectif de l'Accord de Paris – et donc à maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2°C par rapport au niveau préindustriel – et à poursuivre nos efforts pour limiter cette hausse à 1,5°C. En 2021, nous avons renforcé cet engagement en signant l'initiative Net Zéro Asset Manager. En 2022, nous avons également publié notre feuille de route Net Zéro, définissant notre engagement, nos objectifs chiffrés et la stratégie associée, comprenant l'objectif d'augmenter

nos investissements thématiques dans les entreprises apportant des solutions aux enjeux environnementaux et climatiques. » Côté gestion, la société intègre les facteurs ESG (environnement, social, gouvernance) dans son analyse fondamentale à l'aide d'une méthode de notation propriétaire. « Ce système de notation fonctionne de telle sorte que les entreprises fortement émettrices reçoivent structurellement un score inférieur à celles qui émettent moins », précise Nadia Grant. La gamme de produits est variée, avec une sensibilité climat plus ou moins prononcée selon l'approche, et le gestionnaire a lancé, en mars 2024, une nouvelle stratégie d'investissement visant à contribuer plus directement à l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone. « Cette stratégie d'investissement va au-delà de ce qui est fait pour les autres stratégies, en plaçant au cœur de la sélection de titres l'analyse de leur trajectoire de décarbonisation », poursuit Nadia Grant.

Chez CPRAM, la gamme dédiée spécifiquement au climat est actuellement composée d'une dizaine de fonds. « Nous avons commencé à nous pencher sur la problématique dès 2018, conscients de l'urgence climatique et du fait que le risque climat était mal évalué par les marchés actions, explique Alexandre Blein, deputy head global thematic equity chez CPRAM.

Cela crée des opportunités d'investissement dans les entreprises prêtes à relever ce défi et à gérer les risques liés à cette urgence. En étant mieux préparées à la transition, elles sont susceptibles d'être les grandes gagnantes de demain. Pour obtenir des informations pertinentes sur ces sociétés, nous avons établi en 2018 un partenariat inédit avec le CDP, l'ONG britannique de référence sur les questions environnementales. L'évaluation du CDP est le socle de notre approche de gestion, à laquelle s'ajoutent la prise en considération de l'initiative Science Based Targets (SBT) et des secteurs à fort impact climatique – désormais intégrés dans la réglementation Benchmarks Climat de la Commission européenne. Les fonds suivent une trajectoire de décarbonation conformément aux scénarios de l'Agence internationale de l'énergie. L'approche a été initiée sur un univers actions internationales, puis nous l'avons déclinée sur la zone euro et Europe et étendue à d'autres classes d'actifs, permettant la création de supports de crédit, y compris court terme, mais aussi de supports diversifiés. »

Les acteurs en transition privilégiés

La particularité de cette approche réside dans le fait d'accompagner les entreprises en transition plutôt que de cibler exclusivement des acteurs faiblement émetteurs, afin

de s'inscrire dans une trajectoire de réduction des émissions carbone alignée avec l'objectif de l'Accord de Paris. « Pour nous, les entreprises doivent toutes diminuer leurs émissions, quel que soit leur pays ou leur secteur d'activité, et nos fonds sont des produits de transition qui se positionnent en complément de fonds solutions », détaille Alexandre Blein. C'est pourquoi la définition de l'univers d'investissement est une première étape cruciale. « Nous devons construire un univers cohérent avec l'objectif visé, c'est-à-dire investir dans des entreprises qui s'engagent dans une transition vers une économie bas carbone, poursuit-il. La gamme actions est par ailleurs labellisée ISR (investissement socialement responsable), dont la nouvelle version met clairement l'accent sur les enjeux climatiques, avec des exclusions sur les énergies fossiles, mais également une vigilance sur les plans de transition des secteurs fortement émissifs car ce sont ceux qui doivent faire le plus d'efforts pour la planète. Ces nouvelles exigences sont clairement en ligne avec notre approche climat. »

Pour cela, il est indispensable de sélectionner scrupuleusement les entreprises dans lesquelles les géants investissent. « Nous étudions leurs plans de transition et leur notation CDP, avec l'aide de l'ensemble des analystes ESG du groupe Amundi, qui vont fournir une note liée à leur performance sur le plan ESG, indique Alexandre Blein. Cela nous permet de bâtir notre univers d'investissement, au sein duquel nous allons appliquer une analyse financière plus classique. »

Chez BNP Paribas Asset Management aussi, les contours de l'univers d'investissement résultent d'une méthodologie bien spécifique. « Pour la définition de notre univers, nous utilisons notre cadre propriétaire 'triple A (NZ:AAA)', Net Zero Achieving, Aligned or Aligning (neutralité carbone atteinte, alignée ou en cours d'alignement avec la neutralité



LES EUROPÉENS, EN AVANCE DE PHASE SUR LE CLIMAT

Avec leur réglementation très avancée sur les sujets climatiques, les entreprises européennes sont habituées à rendre des comptes sur ces questions. Ailleurs, il faut parfois creuser un peu plus loin pour se faire une idée concrète du travail mené sur le terrain. « Il arrive que les informations des fournisseurs de données ne reflètent pas entièrement la pratique de l'entreprise, tout simplement parce que celle-ci ne réalise pas les publications adéquates, observe Nadia Grant. Mais nous pouvons accompagner les entreprises dans cette voie, afin de les rendre plus visibles auprès d'une nouvelle catégorie d'investisseurs. » La multiplicité des cadres d'analyse ne facilite toutefois pas la tâche des entreprises. « Elles sont confrontées à une multitude de fournisseurs, d'organismes, de réglementations et de labels qui leur demandent beaucoup d'informations, et elles sont parfois perdues pour savoir à qui répondre pour attirer l'attention des investisseurs », pointe Alexandre Blein. Par ailleurs, si une forme de *climate-bashing* a pu émerger ces dernières années, notamment aux Etats-Unis, cela ne remet pas forcément en cause les stratégies des acteurs concernés. « Nous voyons que certaines entreprises adaptent leur discours, peut-être pour satisfaire leur base actionnariale américaine, tout en continuant de garder la porte ouverte aux investisseurs européens, constate Alexandre Blein. Elles vont alors moins parler d'ESG et de climat, mais évoquer la résilience et l'environnement. »

carbone), pour mesurer l'alignement des entreprises dans lesquelles nous investissons, décrit Nadia Grant. Les deux premières catégories permettent d'identifier les entreprises que nous considérons comme ayant atteint ou étant sur une trajectoire de décarbonisation compatible avec l'objectif de limiter le réchauffement climatique à +1,5°C d'ici la fin du siècle. Nous analysons également l'alignement/non-alignement de leurs activités avec les Objectifs de développement durable (ODD), liés à l'atténuation du changement climatique. Pour cela nous utilisons un modèle d'évaluation propriétaire développé avec la fintech danoise Matter. Nous regardons enfin l'alignement des activités à la taxonomie européenne. » Cette stratégie poursuit des objectifs financiers et extra-financiers. Elle est activement gérée et vise à battre son indice de référence, le MSCI ACWI. «L'équipe de gestion applique sa philosophie d'investissement fondamentale inspirée de la finance comportementale pour sélectionner les titres au sein de cet univers d'alignement vers Net Zéro», poursuit Nadia Grant. Il en résulte un portefeuille diversifié sans biais de style, de secteur ou région avec une tracking error moyenne (typiquement entre 3% et 5%). »

La question de la transition juste

Ces approches ont vocation à être globales mais elles peuvent néanmoins nécessiter quelques adaptations, en fonction des classes d'actifs et de leurs particularités. «A l'heure actuelle, les engagements 'Net Zéro' de BNPP AM ne couvrent pas encore la dette souveraine ni les produits dérivés», mentionne Nadia Grant. Nous nous concentrons sur les investissements en actions et en obligations d'entreprises. En revanche, il n'y a pas d'exception géographique. Cependant, il faut prendre en compte les spécificités

des pays émergents : par exemple en matière de politique charbon, notre approche conduit à un désinvestissement complet d'ici 2040 pour ces pays, tandis que l'échéance est fixée à 2030 pour ceux de l'UE et de l'OCDE. » Cette zone est particulièrement sensible car les pays émergents sont ceux qui sont le plus affectés par les effets négatifs du changement climatique. «Cela soulève la question de la transition juste», remarque Nadia Grant. Nous regardons les enjeux climatiques de façon holistique. Pour nous, il est primordial d'intégrer la dimension sociale de la lutte contre le réchauffement climatique dans notre analyse. Il s'agit, par exemple, de comprendre ce qui est mis en place dans les secteurs en transition, pour gérer une main-d'œuvre qui risque de se retrouver sans emploi par manque de qualification sur les activités vertes. »

En revanche, les stratégies crédit profitent de l'analyse effectuée sur l'émetteur dans les fonds actions. «Notre méthodologie s'applique à l'ensemble de l'entreprise car nous évaluons l'émetteur», explique Alexandre Blein. Côté dette, nous ne nous limitons donc pas aux green bonds (obligations vertes), qui représentent une classe d'actifs intéressante et qui ont gagné en maturité. Elles ont l'avantage de fixer des jalons dans le temps et donc de permettre la reconnaissance de la progression au fur et à mesure de l'avancée du projet qu'elles financent, mais c'est l'ensemble des émetteurs qui est concerné par la transition, et pas seulement ceux qui émettent des green bonds. »

Ces véhicules se focalisant sur la transition et les trajectoires de décarbonisation des entreprises, l'exclusion n'est pas l'approche prioritaire. «Nous pensons que l'exclusion doit être utilisée en dernier ressort. Nous privilégions l'engagement afin d'accompagner les entreprises dans leur transition vers un modèle d'activité

plus en ligne avec une économie bas carbone», fait savoir Nadia Grant.

De plus, pour les gérants, les exclusions ne doivent pas se faire au détriment du dialogue. «C'est normal d'exclure les mauvaises pratiques, qu'elles soient extra-financières ou liées à des controverses, mais nous privilégions toujours le dialogue avec ces entreprises, qui peut être un moteur plus puissant de changement positif que le désinvestissement systématique. En effet, celui-ci ne garantit pas que les entreprises ne trouveront pas d'autres capitaux pour se financer», souligne Alexandre Blein.

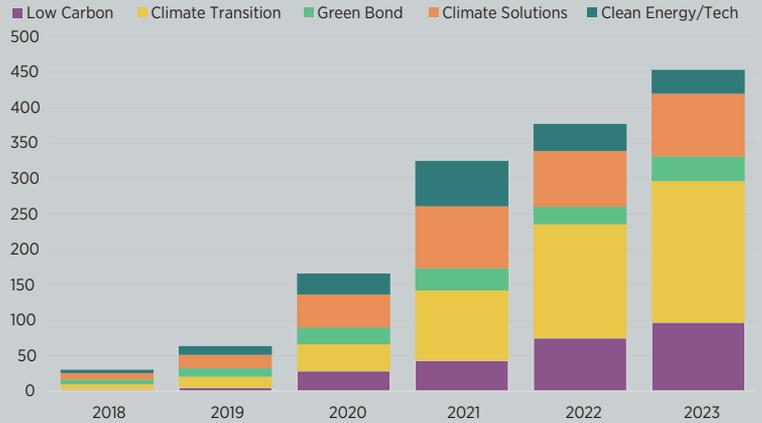
Le rôle clé de l'engagement et du vote

Ce dialogue est formalisé par une politique d'engagement, pilotée au niveau du groupe afin d'avoir l'influence la plus forte possible. «La politique du groupe Amundi est de voter systématiquement lors des assemblées générales», rapporte Alexandre Blein. Notre taux de participation s'élève quasiment à 100% et nous encourageons les entreprises à soumettre au vote des actionnaires leur politique climatique (Say on Climate). Nous engageons également des discussions sur les thématiques environnementales avec les entreprises, au niveau du groupe, et à l'aide de nos analystes CPRAM, pour les entreprises de nos fonds climat qui ne sont pas suivies par le groupe, ou sur des objectifs plus spécifiques. Les actions d'engagement mises en place s'étendent sur plusieurs années : il faut du temps pour que l'entreprise comprenne nos demandes, mette en œuvre les actions nécessaires et que les résultats se manifestent. Toutefois, si les actions d'engagement ne portent pas leurs fruits ou si les plans de transition ne sont pas assez ambitieux, alors nous utilisons notre droit de vote, lors des assemblées générales, comme un levier de notre procédure d'escalade pour manifester

DES ENCOURS EN CROISSANCE EN EUROPE

Les actifs des fonds climatiques en Europe ont augmenté de 20 % en 2023, atteignant 453 milliards de dollars, malgré les risques de récession et les tensions géopolitiques. Cette hausse a été particulièrement marquée dans les stratégies d'obligations vertes (+42 %), atteignant 35 milliards de dollars. Les stratégies Low Carbon et Climate Transition ont également progressé, avec des hausses respectives de 30 % et 24 %. En revanche, la catégorie énergie propre et technologie a enregistré une baisse de 12 % par rapport à 2022.

ENCOURS DES FONDS CLIMAT EUROPÉENS



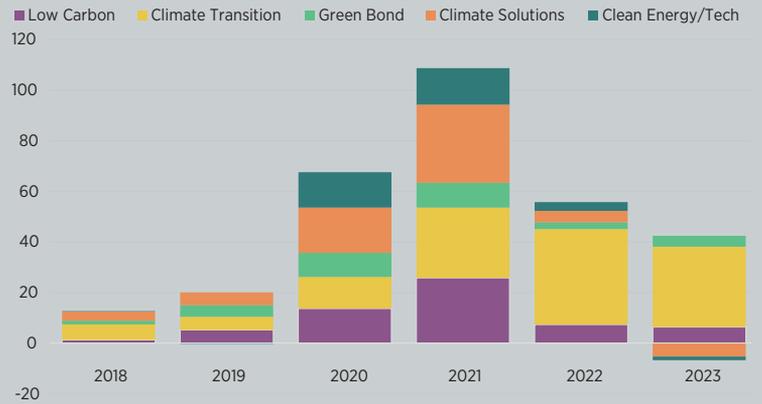
Source : MorningStar

En milliards de dollars

LES FONDS DE TRANSITION ATTIRENT LA MAJEURE PARTIE DE LA COLLECTE

En 2023, les fonds climatiques en Europe ont vu leur collecte se réduire à 35 milliards de dollars, contre 57 milliards l'année précédente, bien qu'ils aient représenté la moitié des flux dans les fonds durables. A noter par ailleurs que les fonds traditionnels (non durables) ont, eux, décollecté 30 milliards de dollars. Cette baisse s'explique notamment par des rachats importants dans les stratégies de Solutions climatiques et Energie propre/Technologie.

COLLECTE ANNUELLE DES FONDS CLIMAT EUROPÉENS

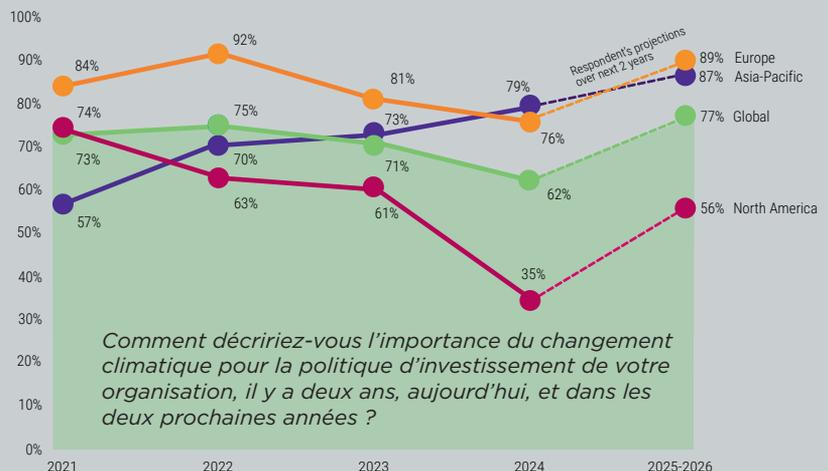


Source : MorningStar

En milliards de dollars

PRISE EN COMPTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE : LES INVESTISSEURS CONFRONTÉS À LA RÉALITÉ

Au niveau mondial, la majorité (62 %) des investisseurs décrivent le changement climatique comme un facteur « important » ou « central » dans leur politique d'investissement, malgré des écarts géographiques notables. Néanmoins, tous les investisseurs prévoient que ce sujet prendra une place plus importante dans leurs stratégies d'investissement dans les deux prochaines années pour faire face aux enjeux du réchauffement climatique.



Source : Robeco

En milliards de dollars

publiquement notre désaccord avec les pratiques de l'entreprise.»

La politique de vote est un outil puissant, également mis au service des ambitions climatiques chez BNP Paribas Asset Management. «*Depuis 2015, le changement climatique est intégré dans notre politique de*

vote, et nous nous opposons aux résolutions clés des entreprises qui ne publient pas leur empreinte carbone ou qui ne souhaitent pas dialoguer de manière constructive sur leur stratégie climatique», indique Nadia Grant. La politique de vote est complétée par des actions régulières d'engagement,

individuelles ou en collaboration avec d'autres investisseurs. «*Dans le cadre d'engagements collectifs, comme ceux menés par l'initiative Climate Action 100+, nous dialoguons avec les entreprises les plus émettrices de gaz à effet de serre et nous leur demandons de s'engager à atteindre la neutralité carbone à horizon 2050 au plus tard,* ajoute Nadia Grant. *Elles doivent présenter une stratégie de décarbonation avec des objectifs crédibles pour limiter le réchauffement à 1,5 °C.»*

La société de gestion intègre dans sa stratégie d'investissement le sujet de la transition juste. «*Nous travaillons avec le World Benchmarking Alliance afin d'identifier les indicateurs clés pour les actions d'engagement en matière de transition juste,* explique Nadia Grant. *Cela nous permet de comparer de manière objective les entreprises d'un même secteur. Par exemple, dans le secteur automobile, passer d'un moteur à combustion à une batterie électrique nécessite beaucoup moins de main-d'œuvre et des compétences différentes, donc cela soulève de nombreuses questions sociales. Il est important pour nous d'identifier les entreprises qui ont prévu un plan de transition qui traite ces questions et celles qui ne l'ont pas fait.»*

LA BIODIVERSITÉ, INDISSOCIABLE DU CLIMAT



«*Biodiversité et climat sont intrinsèquement liés : s'attaquer à la réduction des émissions carbone préserve la biodiversité qui fournit les puits de carbone nécessaires à l'amélioration du climat. L'un ne va pas sans l'autre !* », statue Alexandre Blein. Cela étant dit, la biodiversité peut être abordée au sein des fonds climat, via des critères spécifiques, ou bien traitée à part au sein d'une stratégie dédiée. «*La perte en biodiversité est aussi une problématique sur laquelle nous travaillons depuis plusieurs années,* rapporte Nadia Grant. *En 2021, nous avons publié notre feuille de route Biodiversité reposant sur les six piliers de notre approche en matière de durabilité. Par exemple, nous intégrons dans notre système de notation ESG des indicateurs relatifs à la biodiversité. Cela nous permet d'identifier les risques vis-à-vis de la nature tels que la pollution de l'eau, la déforestation ou encore la présence dans des zones clés pour la biodiversité. Ces sujets sont intégrés dans notre système de notation avec une plus forte pondération pour les secteurs qui sont les plus concernés. Cette stratégie s'inscrit dans une dynamique plus large de prise en compte des enjeux biodiversité par BNPP AM. Nous incluons également la biodiversité dans nos initiatives de vote et d'engagement : c'est un thème clé sur la partie extra-financière.* » Chez CPRAM, une première stratégie consacrée au thème de la biodiversité a été lancée en 2023. «*Il s'agit d'un fonds actions, avec une approche transition et solution, qui analyse les pratiques des entreprises et les politiques mises en œuvre,* décrit Alexandre Blein. *Nous avons construit notre propre méthodologie d'analyse des pratiques en matière de biodiversité, et d'identification des entreprises qui apportent des solutions avec une approche qualitative (réduire-recycler-restaurer). Nous excluons également les entreprises portant préjudice à la biodiversité. En outre, Amundi a rejoint les initiatives Finance for Biodiversity Pledge en 2021, et Nature Action 100 en 2023 et a publié une politique dédiée depuis. Tout ce que nous avons établi sur le climat, en termes d'engagement, de politique de vote ou de suivi des controverses, nous le déployons sur la biodiversité.* »

Des indicateurs de plus en plus fiables

Au-delà de ces travaux réguliers pour faire progresser les entreprises sur les questions climatiques, les gérants doivent aussi rendre des comptes à leurs investisseurs. Les fonds climat disposent à cette fin d'indicateurs de reporting spécifiques. «*Nous publions l'empreinte carbone pour les portefeuilles d'investissement éligibles, et certains ont pour objectif de faire mieux que leur indice de référence,* relate Nadia Grant. *Dans notre stratégie d'investissement Global Equity Net Zero Transition, nous visons à maximiser notre exposition aux entreprises éligibles à notre*

PARTENAIRES

univers AAA. Donc nous rendons public l'alignement de nos portefeuilles avec ce cadre d'analyse. Enfin, certains produits article 9 peuvent avoir des contraintes différentes. C'est pourquoi nous suivons d'autres indicateurs pour ces fonds. Par ailleurs, nous reportons également sur les PAI (Principal Adverse Impacts ou principales incidences négatives) dans l'EET (European ESG Template) et dans l'annexe SFDR du rapport annuel des fonds.»

La qualité de l'information disponible sur le climat s'est significativement améliorée au cours des dernières années. «Avant 2020, la robustesse et la couverture des données n'étaient pas aussi bonnes, expose Alexandre Blein. Depuis, cela s'est largement amélioré.» L'empreinte carbone est un indicateur clé pour mesurer les émissions carbone financées par un portefeuille d'investissement. «C'est le meilleur indicateur pour suivre un fonds climat, estime-t-il. Il peut être mesuré en million d'euros investi ou en million d'euros de chiffre d'affaires selon qu'on se place du côté de l'investisseur ou du côté des entreprises dans lesquelles le fonds investit. Et bien sûr, nous ajoutons la trajectoire de décarbonation, puisque tous nos fonds suivent une trajectoire en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris, avec des étapes en 2025 et 2030. C'est le résultat concret des politiques mises en œuvre par les entreprises et de la gestion du portefeuille. Tous les mois, nous publions ces informations, ainsi que les notations CDP et SBT des sociétés en portefeuille, les niveaux d'intensité carbone en absolu et en relatif par rapport aux indices. Ces publications mensuelles sont complétées par un rapport d'impact, que nous diffusons une fois par an et qui reprend tous ces éléments enrichis d'explications sur certaines thématiques et d'exemples d'entreprises et d'actions d'engagement menées avec les sociétés.» Une régularité indispensable au pilotage des fonds, mais aussi à leur transparence envers les investisseurs.



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'investisseur durable d'un monde qui change

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT
bnpparibas-am.com

BNP Paribas Asset Management (BNPP AM) est le métier de gestion d'actifs de BNP Paribas, un groupe bancaire de premier plan en Europe et de portée internationale. La priorité de BNPP AM est de délivrer, sur le long terme, des rendements durables à ses clients, en s'appuyant sur une approche intégrant la durabilité.

Les équipes de gestion de BNPP AM concentrent leur développement sur six expertises clés – les stratégies actives à forte conviction, les solutions de liquidité, les marchés émergents, les investissements multi-actifs, les investissements systématiques, quantitatifs & indiciels et les actifs privés – et intègrent une analyse quantitative et fondamentale dans leurs processus d'investissement. BNPP AM place la durabilité au cœur de sa stratégie et de sa philosophie d'investissement. Positionné parmi les leaders en investissement thématique en Europe*, BNPP AM entend contribuer à une transition Énergétique réussie, des Écosystèmes sains et une plus grande Égalité dans nos sociétés (nos « 3E »). BNPP AM gère actuellement 576 milliards d'euros d'actifs, bénéficie de l'expertise de plus de 500 professionnels de l'investissement et de près de 400 collaborateurs dédiés à la relation clients, et s'adresse aux particuliers, aux entreprises et aux institutions dans 68 pays.

Source : BNP Paribas Asset Management, au 30 juin 2024.

*2^e en Europe sur les stratégies thématiques durables, selon une analyse réalisée par BNP Paribas Asset Management sur la base des données Morningstar au 31/12/2023.

CPRam
L'avenir est notre présent

CPRAM
cpram.com

Filiale d'Amundi, CPRAM est une société de gestion d'actifs innovante couvrant l'ensemble des classes d'actifs qui accompagne ses clients depuis plus de 30 ans. Elle gère 58 milliards d'euros d'actifs (à fin juin 2024) et se positionne parmi les pionniers de l'investissement thématique. Sa culture humaine, agile et ouverte permet de cultiver sa capacité à comprendre les mégatendances et à toujours innover. Avec l'ambition de répondre aux grands défis de notre siècle – environnementaux, démographiques, sociaux et technologiques – CPRAM se distingue par sa gamme Climat qui représente plus de 4 milliards d'euros sous gestion à fin septembre 2024.

La société a lancé il y a plus de cinq ans sa première solution d'investissement visant à relever le défi de la transition vers une économie zéro émission nette. Depuis, une gamme complète a été développée aussi bien en actions, qu'en taux et en multi-classes d'actifs afin de proposer une solution à différents profils de risque et besoins d'investissement.

Contact Communication : Myriam Hassani

<https://www.linkedin.com/company/cpr-asset-management/>



Alexandre BLEIN
Deputy head global
thematic equity

Alexandre Blein rejoint l'équipe Actions thématiques de CPR AM en 2018. Il gère la thématique Action climat depuis son lancement et supervise les solutions de transition énergétique. Il prend la responsabilité du pôle Planet en janvier 2022.

Il débute en 1998 en tant qu'analyste financier chez BFT IM. Il intègre ensuite une première fois CPR AM en 2000 en tant que gérant dans l'équipe Actions européennes, puis l'équipe Actions nord-américaines chez CAAM en 2002. En 2010, il rejoint l'équipe de gestion Actions internationales d'Amundi London Branch.

Alexandre Blein est diplômé d'une maîtrise de banque et finance de l'Université de Lyon II et d'un mastère en ingénierie financière de l'Ecole supérieure de commerce ESCEM. Il est membre diplômé de la Sfaf.

CPRAM
L'avenir est notre présent



Nadia GRANT
Head of global equities

Nadia Grant est responsable de l'équipe de gestion Global Equity de BNPP AM basée à Londres et à Paris. Elle a plus de 22 ans d'expérience et était auparavant gérante de portefeuilles chez Capital Group, en charge des solutions multi-actifs mondiales dans l'équipe Capital Solutions Group. Elle était précédemment responsable de la gestion actions américaines chez Columbia Threadneedle pour la région EMEA, et a également occupé plusieurs postes de gestion de portefeuilles chez JPMorgan Asset Management. Elle a commencé sa carrière en tant qu'analyste à la banque d'investissement JPMorgan. Nadia Grant est titulaire d'un master de la Neoma Business School et est analyste financier certifiée (CFA).



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'investisseur durable d'un monde qui change

L'AGEFI

L'Agence économique et financière fondée en 1911,
8 rue Bellini - 75116 Paris

Tél. : 01 41 27 47 00 - Site Internet : www.agefi.fr

Président, directeur de la publication : Nicolas Beytout

Directeur général délégué : François Robin (4768)

Directeur de la rédaction de L'Agefi : Alexandre Garabedian (4733)

Directeur commercial et développement : Laurent Luiset (4748)

Assistante commerciale : Sarah Negly (4729)

L'Agefi Alpha est édité par : AGEFI SAS au capital de 5 716 920 euros

Siège social : 8 rue Bellini - 75116 Paris

RCS : Paris 334 768 652 - N° Siret : 33476865200086

N° TVA intracommunautaire : FR 75 334 768 652, Principal actionnaire : Bey Médias Presse et internet

Conseil et contenus éditoriaux : Aurélie Fardeau - Conception graphique : François Quintin - SuzyLee

Impression : Imprimerie de Compiègne - 2, avenue Berthelot - ZAC des mercières - BP 60524

60205 Compiègne Cedex

N° CPPAP : 0925 T 95152 - N° ISSN : 2970-5843

D&O

NOTRE PROCHAINE THÉMATIQUE

• Actifs réels